

Réf: Dossier 438925

Avis de constitution

SOCIETE « DERMA MIRACLE 12 » en abrégé « DM12 »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE RUE
MINISTRE A 100 M DE LA PHARMACIE RUE MINISTRE LOT
55 ILOT 508, Lot 55, Ilot 508

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DERMA MIRACLE 12 » en abrégé
« DM12 »

Objet : LE SOIN DE CORPS, LE SOIN DE VISAGE ET LE
MICRONEEDLING.

ET, GENEVALEMENT, TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERES, POUVANT SE RATTACHER
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS
OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE RUE
MINISTRE A 100 M DE LA PHARMACIE RUE MINISTRE LOT
55 ILOT 508, Lot 55, Ilot 508

Dirigeant(s) Mme MORO BINDE LYDIE SOLANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12192 du 26/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73927/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

